

TOUS EN GRÈVE LE 20 NOVEMBRE

Communiqué des organisations syndicales de la Fonction publique

Les fédérations de la Fonction publique, CGT, CFDT, FO, FSU, UNSA, SOLIDAIRES, CFTC, constatent que les deux revendications prioritaires, le pouvoir d'achat et l'emploi public, ne sont toujours pas prises en compte par le gouvernement. Face aux exigences d'augmentation de la valeur du point d'indice pour un réel maintien du pouvoir d'achat pour tous, et de refonte globale de la grille indiciaire, sont évoquées par le gouvernement des « mesures concrètes et ciblées » sur une partie des agents de la Fonction publique. Face aux exigences d'un service public de qualité et de proximité, répondant encore mieux aux besoins de toute la population, basé sur des emplois publics statutaires, il est répondu par le Premier ministre : « Moins de services, moins de personnels, moins d'Etat », confirmé par la suppression de plus de 22 000 postes dans le projet de budget 2008. Devant le refus persistant du gouvernement de répondre aux exigences et face à ces reculs inacceptables pour les personnels et les usagers, nos organisations considèrent que l'heure est venue d'une riposte d'envergure pour obtenir satisfaction. Dans la continuité de leurs démarches, les organisations appellent tous les agents des trois versants de la Fonction publique (Etat, territoriaux, hospitaliers) à faire grève, à se rassembler et à manifester le 20 novembre 2007 (jour du vote du budget à l'Assemblée Nationale) dans toute la France, sur nos exigences en matière de salaires, d'emploi public, de défense du service public, de ses missions et du statut de la Fonction Publique.

Paris, le 22 octobre 2007

Communiqué de Presse des fédérations de l'Education

Tous en grève le 20 novembre

Les fédérations de l'éducation nationale dénoncent une politique gouvernementale qui va à l'encontre de la réussite de tous les jeunes. Avec 11200 suppressions de postes à la rentrée 2008, s'ajoutant aux milliers de suppressions de ces dernières années et au chômage croissant des précaires, une nouvelle étape est franchie dans la dégradation du service public d'éducation. .../...

Les conditions d'encadrement et d'enseignement vont atteindre un point critique. Les écoles, les établissements et les services les plus fragiles verront leurs difficultés accrues, les inégalités s'accroîtront. L'offre de formation sera réduite, l'objectif de la réussite de tous les élèves compromis. Les personnels verront leurs conditions de travail se détériorer davantage. La précarité s'accroîtra encore. Le pouvoir d'achat continuera de se dégrader et les garanties statutaires sont menacées.

Face à cette politique, les fédérations FAEN, FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA Education estiment que l'heure est venue d'une riposte d'envergure pour obtenir un nouveau budget et donner un nouvel élan au système éducatif. Elles appellent les personnels à participer massivement à la grève et aux manifestations du 20 novembre dans le cadre de l'action Fonction publique.

Elles les appellent également à poursuivre et amplifier la campagne d'opinion lancée par 17 syndicats et associations en faisant largement signer la pétition « Améliorer la réussite scolaire de tous les jeunes, il n'y a rien de plus urgent », en faisant voter la motion, en distribuant le tract commun et en saisissant toutes les occasions pour gagner la bataille de l'opinion.

Paris, le 23 octobre 2007 - FAEN, FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA Education

Extrait du texte de la CA Académique du 23 octobre 2007.

.../... Considérant que les attaques subies par le service public d'éducation, par ses personnels, et plus largement par l'ensemble des services publics et par leurs agents, sont de nature à remettre gravement en cause ce qui fonde le contrat social français issu du Conseil National de la Résistance, à savoir :

- Le droit à l'éducation pour tous, pour l'élévation des qualifications contre la reproduction des inégalités.
- L'indépendance des fonctionnaires liée à des garanties statutaires et un pouvoir d'achat décent.
- L'égalité territoriale dans l'accès à l'ensemble des services publics.
- La démocratie sociale (paritarisme, représentativité, ...)
- Les solidarités (Santé, retraite, immigrés, ...)

La CA de l'académie de Nantes appelle :

- le SNES à lancer un appel national à la grève le 20 novembre dans le cadre de la journée d'action " fonction publique " et à tout mettre en œuvre pour que les revendications spécifiques du second degré apparaissent fortement dans cette mobilisation.
- les collègues à se réunir dans les établissements pour préparer, avec les sections départementales, la grève du 20 novembre et à saisir les médias locaux pour populariser les enjeux de cette journée.
- à la construction de convergences revendicatives à partir et au-delà des mobilisations déjà annoncées dans les transports à la mi-novembre, et pour la Fonction Publique le 20 novembre, parce que nous mesurons que ce n'est pas à la marge ni sur des miettes concédées que les revendications pourront être satisfaites. Ce sont des choix politiques qu'il faut bousculer et infléchir. L'action " ensemble " permettra seule de faire avancer, sur la base d'un rapport de forces plus favorable, nos revendications d'emploi, de salaires et de droits collectifs à l'éducation, à la santé, à la retraite.

Conformément aux mandats qu'elle s'est déjà donnés, la CA réaffirme aussi la nécessité :

- de soutenir les actions des collectifs départementaux contre l'instauration des franchises médicales et pour le droit à la santé.
- de continuer dans le SNES et la FSU de construire la solidarité avec les immigrés et les sans-papiers en lien avec le réseau éducation sans frontières (RESF) et les Collectifs Unis contre une immigration jetable.

Angers le 23 octobre 2007

L'intégralité du texte sur : http://www.nantes.snes.edu/actu/CA_23_10_07_texte.pdf



Bulletin mensuel édité par les syndicats FSU du Second degré

N°62

novembre 2007

Prix : 0,5 €

SECOND DEGRÉ 72

2 rue Paul Ligneul

72000 Le Mans

Tél : 02.43.28.69.58

Fax : 02.43.23.33.73

site internet : <http://snes72.fr.tc>

mél : snes72@nantes.snes.edu

Sommaire	
Edito	p.1
Perplexités autour des résultats au DNB	p.2
Expérimentation du Cadre Européen Commun de Référence (CECR) en anglais en classe de 2nde	p.3
Communiqués - CTPD	p.4

RÉUNIONS MUTATIONS

- 13 novembre au grand foyer de l'IUFM du Mans de 12h à 14h
- 21 novembre à 14h30 à la maison des associations, place d'Arcole au Mans

L'ÉDITO

À l'instar des majors du CAC40, c'est l'entreprise « France » qui se paye le luxe d'augmenter ses dirigeants alors que les résultats sont au plus bas... Le premier ministre nous l'a affirmé : « La France est en faillite ! » C'est le moment idéal choisi par l'UMP pour augmenter le salaire du président de la république de près de 140% et tripler le budget de l'Élysée. Ceux qui voient là une erreur politique n'ont rien compris à la communication moderne. Après cette annonce proprement indécente, il n'y a aucun problème à faire des propositions tout aussi indécentes aux fonctionnaires : rien, nada, peanuts, circulez y'a rien à voir. Vous voulez gagner plus ? Faites comme moi : travaillez plus !

C'est bien dans ce registre que se joue actuellement le spectacle politique. Le cynisme fait rage et les pros de la com' enrobent de guimauve tout ce fiel, puis la majorité des médias se chargent de transformer cela en une pâte pré-digérée à grand renfort de clichés et de raccourcis mensongers. Où entend-on poser les vraies questions ? Qui sont les privilégiés ? Qu'est-ce que l'équité ? Qu'est-ce que la dette ? Pourquoi y a-t-il un déficit budgétaire ? Que pèsent les cadeaux aux entreprises dans le trou de la sécu ? Comment ont évolué la part du capital et celle du travail dans la richesse produite depuis 20 ans ? Les dépenses pour l'éducation doivent-elles être considérées comme des charges qu'il faut réduire à tout prix ?

Ces questions ne sont pas simples, elles en appellent d'autres, et il n'est jamais bon de donner des réponses simples à des questions complexes mais nous, personnels du second degré, nous avons à faire entendre nos réponses. En tant qu'éducateurs qui voulons améliorer la réussite scolaire de tous les jeunes, en tant que fonctionnaires qui voulons défendre des services publics de qualité et de proximité, en tant que salariés qui revendiquons une juste progression de notre pouvoir d'achat pour une vraie reconnaissance de nos missions, nous devons nous faire entendre. Le 20 novembre, nous devons être massivement en grève et dans la rue, pour dire à François Fillon que notre rêve n'est pas qu'il y ait moins de services, moins de personnels, moins d'Etat. Ce jour où le budget 2008 passera devant l'assemblée Nationale, nous devons être majoritairement dans l'action pour dire au gouvernement que ce budget n'est pas acceptable, pour dire à la population qu'il n'est pas raisonnable de supprimer 11 200 postes à l'Éducation Nationale quand il n'y a pas moins d'élèves. Le 20 novembre, nous devons être des centaines de milliers à dire à Nicolas Sarkozy que nous n'acceptons pas que le statut général de la fonction publique, adopté par le CNR, soit jeté aux oubliettes.

Le 20 novembre : TOUS EN GREVE ! TOUS DANS LES MANIFESTATIONS !

Emmanuel Séchet

CTPD du 22 octobre 2007

Présentation de la rentrée en collège. Les collèges publics sarthois accueillent 20 549 élèves (hors SEGPA et UPI) dans 842 divisions. Cette rentrée est caractérisée par une poussée des effectifs en 6ème et 5ème, poussée particulièrement sensible dans les collèges de la deuxième couronne (La Suze, Ecommoy, Connerré, Loué...). Nous avons fait remarquer que la poussée démographique n'a pas été suffisamment anticipée dans ces collèges où il aurait été opportun de créer des divisions supplémentaires.

Ce CTPD a été aussi l'occasion de rappeler que **TOUTES les décharges statutaires (Laboratoire, préparation, chorale) qui avaient été maintenues dans les DHG sont dues aux professeurs dans les mêmes conditions que les années précédentes** (voir le mémo du S1 pour le détail). Nous avons été saisis d'un certain nombre de cas depuis la rentrée et l'Inspecteur d'Académie a redit que toutes les situations conflictuelles devaient lui être rapportées. Nous invitons donc une fois de plus les collègues qui pensent être lésés à nous contacter.

Perplexités autour des résultats au DNB

Parmi tous les lieux communs qui circulent sur l'Education Nationale, on en trouve un particulièrement résistant et fortement ancré dans les esprits : le collège est le « maillon faible » du système scolaire. Il est d'ailleurs surprenant que la question n'ait pas encore été définitivement tranchée et que les débats resurgissent régulièrement puisque les quatre années de collège s'achèvent par le passage d'un diplôme qui, on peut le supposer, est à même de fournir des données objectives sur les capacités de l'institution à former des têtes bien faites et des têtes bien pleines.

Des résultats exceptionnels

Que disent les chiffres concernant les résultats au Diplôme national du Brevet (DNB) ? Au cours des dix dernières années, le pourcentage d'élèves reçus dans le département de la Sarthe n'est jamais descendu en dessous de 81 %, si l'on s'en tient à la série collège¹. La « plus mauvaise » année a été 2001, avec 81,20 %. Les meilleurs scores s'observent en fin de période avec les deux millésimes exceptionnels de 2004 et de 2007 où l'on atteint 85,1 % de reçus. Ces chiffres placent continuellement le département au dessus des moyennes nationales mais en dessous des moyennes académiques qui montaient par exemple jusqu'à 87 % de reçus en 2004.

Voilà, a priori, de quoi faire taire tous les « déclinologues » répétant à qui mieux mieux que le niveau ne cesse de chuter, que le collège n'est plus apte qu'à produire des ignorants analphabètes incapables de la moindre réflexion² et que, par conséquent, il faut en finir avec le collège unique. CQFD. Mais ces propos semblent avoir été plus forts que des faits apparemment indiscutables puisqu'au terme d'une politique engagée par M. Fillon avec le socle commun, M. Darcos a, peu de temps après la rentrée, entériné la disparition programmée du collège unique.

Pourtant, dans le même temps, des indicateurs supplémentaires auraient dû contrecarrer ces plans et rajouter de l'eau au moulin de ceux qui ne partagent pas ces analyses pessimistes. Depuis 2006, la délivrance du DNB est assortie de mentions. Pour cette session, dans la Sarthe, dans la série collège, 27,61 % des candidats ont été admis avec une mention *Assez Bien*, 16,07 avec une mention *Bien* et 6,25 avec une mention *Très bien*³. Autrement dit, la moitié de l'ensemble des candidats ont obtenu une mention à l'issue de l'examen, 61 % de ceux qui ont été admis. Quels succès ! Et les chiffres de la session 2007 sont encore meilleurs. Avec les seuls résultats du public, pourtant légèrement inférieurs à ceux du privé, on obtient 28,1 % de mentions *AB*, 17,6 % de mentions *B* et 7,6 % de mentions *TB*. Ces résultats ne sont-ils pas de nature à nous rassurer quant au niveau des élèves et quant à la qualité de l'enseignement délivré en collège ?

Des résultats qui doivent être relativisés

Notre enthousiasme est néanmoins tempéré lorsqu'on connaît par exemple les conditions dans lesquelles sont effectuées les corrections des épreuves terminales du brevet :

- Des points sont systématiquement réservés pour l'orthographe et la présentation de la copie (1/10ème de la note en histoire /géographie). Pour peu que le candidat ne fasse pas une faute par mot et qu'il sache se servir d'une règle et d'un crayon, le voilà doté de 4 points avant même d'avoir formulé la moindre réponse juste.

- Les barèmes distribués aux correcteurs invitent à un grande largesse en suggérant d'accepter toutes les formulations qui auraient un rapport même lointain avec la réponse attendue et en ne retirant qu'un point au candidat qui aurait fait tout un paragraphe argumenté hors sujet en histoire-géographie. Cela signifie que le candidat peut obtenir 9 point sur 10 tout en ne traitant pas le sujet !

- A ces consignes écrites s'ajoutent les consignes orales des responsables de salles qui, avant le début de la correction, insistent pesamment sur la possibilité de « valoriser » les copies qui paraissent le mériter et de distribuer des notes très élevées sans ne rien dire des mauvaises copies.

- Au cours des dernières années les conditions matérielles de correction n'ont pas toujours offert les gages de sérénité nécessaires à un travail sérieux.

Et que dire de l'effet induit par la note de vie scolaire prise en compte dans le contrôle continu et donc le calcul des points au DNB ! Pour la session 2007 qui étreignait cette nouveauté, la moyenne, tous établissements confondus de la Sarthe (collèges publics – collège privés – LP) a été de 17,37, la médiane se situant à 18.

Le sens du flou statistique ?

Comment ne pas considérer que tous ces facteurs ont contribué à fausser les résultats en gonflant artificiellement les scores, en particulier ceux de la session 2007. Certaines analyses du SNES avaient d'ailleurs anticipé ces risques d'inflation liés à l'introduction de la note de vie scolaire.

Il ne faudrait cependant pas en conclure qu'une solution, au moins partielle, du problème passerait par une rationalisation des critères d'attribution de cette note. D'autres analyses du SNES ont montré qu'elle était dans son principe même une aberration consubstantielle de la notion de double peine. Au contraire, cette démonstration doit renforcer encore notre détermination à exiger l'abrogation de cette mesure.

Le constat que nous venons de faire ne doit pas non plus nous conduire à donner raison aux tenants de la faillite du système. Il doit seulement nous amener à considérer que le message envoyé par les résultats au DNB est intentionnellement brouillé à l'aide de divers moyens. Il doit aussi nous amener à nous poser la question de savoir qui y a intérêt.

- Pas les élèves qui doivent ainsi évoluer sans repères clairs quant à la maîtrise de leurs savoirs. Qui voient la vacuité de leur séjour au collège augmenter en même temps que le sens tend à en disparaître. Qui intègrent l'idée que l'effort scolaire n'est plus nécessaire pour réussir et qui prennent enfin l'habitude de voir leurs diplômes et leurs qualifications dévalorisés jusqu'à perdre toute capacité à être monnayés sur le marché de l'emploi.
- Pas les enseignants qui voient leurs exigences quotidiennes décrédibilisées par le résultat final et qui perdent ainsi peu à peu prise sur le réel.

- Par contre le flou statistique profite à ceux pour qui les évaluations comparatives internationales des systèmes éducatifs revêtent un intérêt stratégiques ; à ceux qui souhaitent casser le thermomètre pour tenir le discours qui leur sera utile en fonction des circonstances ; à ceux qui veulent discréditer les diplômes et nous amener ainsi à y renoncer. Cela leur permettrait de réaliser des économies et, pourquoi pas, de passer à un système généralisé de certifications sur le modèle de ce qui est en train de se mettre en place pour les langues. A leurs yeux, ce système offrirait l'avantage de pouvoir se passer d'enseignants qualifiés, voire tout simplement d'enseignants, par le biais de l'externalisation, de l'évaluation confiée à des organisme privés⁴.

Cette liste de réponses n'est sans doute pas exhaustive. Elle mérite donc qu'on y réfléchisse collectivement afin de décrypter à temps les logiques à l'oeuvre dans l'entreprise de brouillage du sens du Brevet.

Lionel Quesne

1 - Chiffres de l'Inspection académique.

2 - Voir par exemple les analyses plus qu'ambiguës d'un Jean-Paul Brighelli dans sa « fabrique du crétin – la mort programmée de l'école » chez Jean-Claude Gawsewitch Editeur.

3 - Chiffres de l'Inspection académique.

4 - Voir l'article « Expérimentation du Cadre Européen Commun de Référence » dans ce même numéro.

Expérimentation du Cadre Européen Commun de Référence (CECR)en anglais en classe de 2nde

Un courrier des inspecteurs de langues vivantes de l'académie de Nantes en date du 11 septembre 2007 rappelait fermement aux enseignants que : « la mise en place de groupes de compétences au sein de l'établissement (...) est un enjeu majeur pour l'enseignement des langues ». Cette nouvelle organisation qui s'affranchit du groupe classe est adossée au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. Au Lycée Malraux d'Allonnes, elle est expérimentée depuis la rentrée avec les élèves anglicistes de seconde. Une collègue fait le point.

Le CECR propose de partager l'apprentissage d'une langue en 5 activités langagières, à savoir :

- Compréhension écrite (lecture)

- Compréhension de l'oral

- Prise de parole en continu

- Production orale en interaction

- Production écrite.

Chaque apprenant peut être situé selon un palier, qui va de A1 (6ème au collège) jusqu'à C2 (pour les locuteurs presque bilingues). En fin de 3ème, début de 2nde, les élèves sont sensés avoir atteint le palier B1.

La mise en place de ce cadre européen est fortement recommandée par le ministère, mais non obligatoire. Il est sensé répondre aux besoins des élèves, car chaque palier dans chaque activité langagière est décrit sous forme de liste de compétences.

Mise en place au Lycée Malraux

En juin 2007, l'équipe pédagogique d'anglais du Lycée Malraux a décidé d'expérimenter la mise en place du cadre en 2nde. Après 2 réunions, l'équipe a décidé de faire une organisation sur l'année : tous les élèves sont mélangés (LV1, LV2, toutes les 2ndes), l'année est divisée en 5 périodes, correspondant à chaque activité langagière.

Au début de chaque période, une évaluation diagnostique est organisée pour tous les élèves : exemple pour la 1ère, prise de parole en continu : oral de 5 minutes par élève. Les élèves sont placés dans un palier et répartis en 12 groupes de 20 élèves maximum (répartis selon le palier atteint), en accord avec l'administration qui a aligné 4 classes et 3 classes de secondes dans l'emploi du temps.

Chaque période comprend au minimum 2 séquences d'apprentissage avec évaluation ciblée sur l'activité langagière de la période. Les notes sont reportées dans un cahier commun à tous les enseignants.

Des effets induits de la note de vie scolaire

Les moyennes faramineuses atteinte par la note de vie scolaire doivent, en toute logique, avoir une répercussion sur le nombre respectable de mentions « *bien* » et « *très bien* » attribuées au DNB. Voilà tout de même un aspect positif de la situation car ces mentions conditionnent l'attribution des bourses au mérite qui, mécaniquement, doivent, elles aussi, être en augmentation. Les élèves issus de milieux modestes ne s'en plaindront pas et nous non plus !

Avantages

- Le fait d'avoir 20 élèves (décidé par l'établissement) au lieu de 35 permet un travail plus efficace et plus individualisé, d'autant plus que les groupes sont homogènes (on peut cibler les objectifs en accord avec les compétences des élèves).
- Par ailleurs, les élèves ont moins peur de s'exprimer en cours : il y a plus d'espace pour s'exprimer. Il est aussi plus facile de mettre en place un travail de groupes. Le but est de faire progresser les élèves à partir du palier auquel ils sont : certains élèves doivent réviser le niveau A1.

- Une heure de concertation entre les enseignants d'anglais est prévue dans l'emploi du temps, permettant à l'équipe de se rencontrer, d'échanger et de mettre en commun certaines pratiques.

Inconvénients

- L'heure de concertation n'est pas rémunérée.

- Les corrections des évaluations diagnostiques se rajoutent aux corrections habituelles (elles ne donnent pas lieu à une note).

- Pour les conseils de classe et les réunions concernant les divisions, chaque enseignant est responsable d'une division et doit se faire transmettre les informations par ses collègues.

- Pas de garantie de groupes de 20 élèves (mise en concurrence des établissements ?)

- Le CECR privilégie l'évaluation des compétences au détriment des notes : il y a contradiction entre le fait de fonctionner en paliers avec des compétences (non acquises en cours d'acquisition et acquises), et le fait de mettre une note chiffrée, l'institution et les parents d'élèves demandant des notes. Le bac est noté avec des notes chiffrées et les dossiers de poursuite d'études demandent des notes. Par conséquent, pour l'expérimentation, la note chiffrée est associée à un niveau : un A1 peut avoir 5 ou 20, de même qu'un B1. Dans le bulletin apparaissent la note et le niveau.

Perspectives

En mettant ce système en place, les enseignants font évoluer leur pratique mais en même temps, on répond aux attentes d'un système qui, à terme, vise la suppression du bac (évaluation des élèves par les enseignants), au profit d'une certification (TOIC, TOEFEL) réalisée par des organismes privés, payés par l'Education Nationale. A terme, les enseignants n'auront plus en charge la globalité du dispositif et seront privés d'une partie de leur tâche. Que feront-ils au mois de juin, seront-ils vus par les élèves comme de simples outils, leur jugement sur l'évaluation finale ne comptant plus.

Si on veut travailler par compétences, il faudra veiller à ce que cela ne soit pas des compétences utilitaires, vidées de toute substance culturelle. Enseigner une langue, c'est aussi enseigner une culture et une civilisation.

Nathalie Potin